



ICAO

International Civil Aviation Organization
African Flight Procedure Programme

BULLETIN D'INFORMATION

Stage PANS-OPS pour les autorités de l'aviation civile

Yaoundé, 25 septembre - 06 octobre 2023

1. Date et lieu de l'atelier

1.1. Le stage PANS-OPS pour les autorités de l'aviation civile aura lieu à l'école de formation de l'aviation civile du Cameroun, Yaoundé, Cameroun, du 25 septembre au 6 octobre 2023.

1.2. L'Ecole de formation de l'aviation civile du Cameroun est située à la sortie de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.

1.3. Les points focaux du stage sont:

1.3.1. Pour le Bureau régional WACAF de l'OACI:

Mme Aïssatou MANE-NDIAYE

Téléphone : +221 33 869 24 09

Fax : +221 33 820 32 59

Email : AMane@icao.int

Site web : <http://www.icao.int/wacaf>

1.3.2. Pour l'AFPP:

M. Alexandre DAMIBA

Téléphone : +221 33 865 40 20

Mobile : +221 77 646 95 83

Email : ADamiba@icao.int

Page web : <http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/pages/default.aspx>

1.3.3. Pour l'Autorité de l'Aviation Civile du Cameroun :

Mme Victorine ZOGO EKASSI

Téléphone : +237 22 30 30 90

Mobile : +237 656 00 21 47

Email : victorine.zogo@ccaa.aero

Mr Cyrille ABONDO

Telephone : +237 22 30 30 90

Mobile : +237 655 069 659

Email : cyrille.abondo@ccaa.aero

2. Langue de travail

2.1. La langue de travail sera l'anglais.

3. Inscriptions

- 3.1. L'inscription des participants aura lieu sur le site de la formation le lundi 25 septembre 2023 de 08:30 à 09:00 heures UTC.

4. Séance d'ouverture

- 4.1. La séance d'ouverture se déroulera le lundi 25 septembre 2023 à 09:00 heures UTC.

5. Documentation

- 5.1. Le stage aura lieu sans support papier et tous les documents seront disponibles aux adresses <https://www.icao.int/WACAF/African-FPP/Pages/Activities.aspx>. Les participants sont invités à apporter des ordinateurs portables.

6. Temps

- 6.1. Le temps est sec pendant cette période à Yaoundé et la température moyenne est d'environ 24°C. L'heure locale au Cameroun est UTC.

7. Visas d'entrée

- 7.1. Les demandes de visas camerounais se font en ligne sur le site web suivant : https://www.evisacam.cm/ords/r/dl_portal/public_portal/home?session=25522143212050.

8. Santé

- 8.1. Les mesures de contrôle liées au Covid-19 ont été levées le 13 juillet 2023. Ces dispositions sont susceptibles d'être modifiées sans préavis en fonction de la situation sanitaire. Il est donc fortement recommandé de vérifier avant tout voyage au Cameroun les conditions applicables auprès de la compagnie aérienne avec laquelle vous envisagez de voyager.
- 8.2. Les participants sont informés qu'un certificat valide de vaccination contre la fièvre jaune est exigé.
- 8.3. Les participants doivent s'assurer qu'ils ont souscrit une assurance maladie valide pour la couverture de tout soin médical pendant leur séjour au Cameroun.

9. Banques et devises

- 9.1. Les banques sont situées dans le centre-ville et sont ouvertes de 08:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:00 du lundi au vendredi et peuvent être ouvertes le samedi matin. Des distributeurs automatiques de billets sont disponibles dans toutes les banques. La monnaie locale est le franc CFA (XAF) et le taux de change est d'environ 550 XAF pour 1 USD, sujet à fluctuations.

10. Hôtels

- 10.1. Une liste d'hôtels recommandés est jointe au présent document et les participants sont tenus de faire leur propre réservation en ligne ou par téléphone à l'hôtel de leur choix à partir de la liste des hôtels.
- 10.2. Les participants sont informés qu'aucun service de transport ne sera mis à leur disposition entre les hôtels et le lieu du cours.

.../...